



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 13 à la CAPD du 15 mars

Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Cette nouvelle CAPD va permettre, entre autres, de valider l'inscription sur la Liste d'Aptitude à la direction d'école et, à cette occasion, le SNUipp-FSU13 voudrait rappeler les difficultés liées à l'exercice de ces fonctions. L'importance prise par les questions de sécurité, les demandes institutionnelles croissantes et la suppression des emplois aidés d'aide à la direction font qu'à cette période de l'année, nos collègues en poste sont généralement à minima fatigués, au pire épuisés. Il ne semble donc pas étonnant que seules 130 demandes d'inscription soient remontées cette année ... La direction d'école, une fonction attractive ? A voir ...

Pour ce qui concerne la mise en œuvre du CAPPEI, beaucoup d'incertitudes existent encore et nous sommes bien conscients d'être dans une année qui servira de référence, aussi bien pour les formations dont nous parlerons tout à l'heure, que pour l'efficacité sur le terrain. D'ailleurs, nos collègues attendent beaucoup de ces maîtres spécialisés qui pourront les aider à prendre en charge la difficulté scolaire et tous appellent de leurs vœux un accompagnement global pour les élèves les plus fragiles, en prenant aussi en compte leurs difficultés de comportement et de positionnement à l'école, tel que pouvaient le faire à l'époque des RASED les maîtres G !

Nous terminerons cette courte déclaration par quelques mots sur le statut de fonctionnaire, auquel nous sommes bien sûr très attachés, mais qui semble ne plus rencontrer de succès dans les médias ... ni auprès du Gouvernement actuel.

Etre fonctionnaire, c'est avoir choisi de rendre service à la population, sans espérer s'enrichir pour autant, tout en se portant garant d'une neutralité et d'une égalité de traitement pour tous les usagers, sur tous les territoires.

Ce statut, qui nous rend responsables, nous le défendrons le 22 mars, ainsi que les droits et les devoirs qui en découlent, comme nous l'avons toujours fait jusqu'à présent.

Mesdames et messieurs, nous vous remercions également pour votre écoute.

